

DEC202261INC

Décision portant nomination de M. Thierry Loiseau en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Thierry Loiseau directeur de recherche 2^{ème} classe est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de chimie, à compter du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des projets et des activités des laboratoires concernés dans le domaine du nucléaire.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Thierry LOISEAU demeure affecté à l'UMR8181 - Unité de Catalyse et Chimie du Solide - Université Lille 1 - Sciences et Technologies - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

07.01.21

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

